



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER
DE PRESSE

AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ ENTRE SAINT-ÉTIENNE ET LYON

A47 : ÉLARGISSEMENT DE LA BANDE D'ARRÊT D'URGENCE ENTRE LES ÉCHANGEURS N°10 ET 9.3

JANVIER 2024

SOMMAIRE

1^{RE} PARTIE

Présentation des travaux

- 4 Contexte
- 4 Situation
- 5 Nature des travaux

2^E PARTIE

Intervenants et information des usagers

- 7 Intervenants
- 9 Information aux usagers

01

Présentation des travaux

Contexte

La loi d'orientation des mobilités, promulguée le 24 décembre 2019, fait de l'amélioration de la liaison entre les deux métropoles une priorité de l'État avec une enveloppe de 400 M€ à investir d'ici 2027.

Avec la démarche d'amélioration des mobilités entre Lyon et Saint-Étienne, MobiLYSE, l'État œuvre avec les acteurs des territoires au développement de tous les modes de déplacement adaptés aux besoins des usagers. Il vise plus particulièrement à renforcer l'utilisation du mode ferroviaire et des autres transports collectifs, à promouvoir l'intermodalité, à favoriser le covoiturage et à améliorer les conditions de circulation routières notamment en matière de fluidité et de sécurité.

MobiLYSE : un plan d'actions pour améliorer la mobilité entre les métropoles de Saint-Étienne et de Lyon

À court et moyen termes, les actions entreprises par l'État et les partenaires de la démarche MobiLYSE visent à répondre aux enjeux et objectifs suivants :

- l'amélioration de l'offre ferroviaire entre Lyon et Saint-Étienne (meilleure régularité, augmentation de la capacité et de la fréquence des trains) ;
- l'amélioration du rabattement et de l'intermodalité des gares du corridor ;
- l'amélioration des infrastructures routières des autoroutes A47, A72 et A7 ainsi que de la route nationale RN88 (échangeurs, bandes d'arrêt d'urgence, régulation dynamique des vitesses, terre-plein central...) pour fluidifier le trafic et accroître la sécurité des usagers ;
- le développement du covoiturage sur le corridor (aires de covoiturage sur A47, création de voies réservées sur l'A7 au Sud de Lyon) ;
- le développement des modes actifs et en particulier du vélo ;
- l'amélioration durable des déplacements dans le secteur de Givors - Ternay - Chasse-sur-Rhône et des conditions de circulation sur l'A47.

Amélioration du réseau routier entre Saint-Étienne et Lyon

Le présent dossier de presse concerne l'élargissement de la bande d'arrêt d'urgence entre les échangeurs n°10 (Givors-Ouest) et n°9.3 (Centre commercial), sur la commune de Givors.

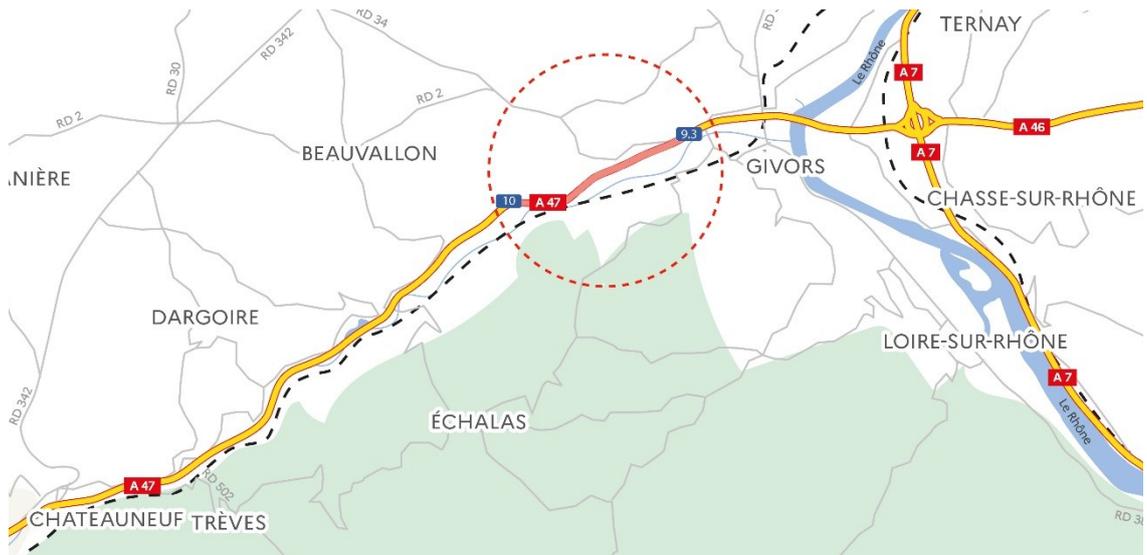
Situation

L'autoroute A47 relie les villes de Givors et de Chasse-sur-Rhône, au niveau du nœud autoroutier avec les autoroutes A7 et A46, à Saint-Chamond. Elle assure ainsi la liaison autoroutière Lyon - Saint-Étienne, avec un prolongement par la RN88 en direction de Saint-Étienne, et la desserte des communes suburbaines du sud-ouest de Lyon et de l'est de Saint-Étienne.

Le tronçon A47 entre Givors et Chasse a été mis en service en 1983. Son ancienneté explique son parcours relativement sinueux, l'absence de bandes d'arrêt d'urgence et la vétusté des échangeurs.

A hauteur de Givors, l'A47 supporte près de 90 000 véhicules par jour. Avec un tel niveau de trafic, de nombreuses difficultés de circulation se forment aux heures de pointe sur le pont et en amont de celui-ci. De fortes congestions sont notamment observées le matin sur l'A47 entre l'échangeur Givors-Ouest (n°10) et le pont de l'A47.

L'absence de bande d'arrêt d'urgence (ou sa largeur insuffisante) a un impact sur la sécurité des usagers. En cas d'accident, elle freine l'intervention des secours. Elle implique que les véhicules accidentés ou en panne empiètent sur les voies de circulation ; les conditions se dégradent alors fortement.



Nature des travaux

À partir du 19 février 2024 et pour une durée de 8 mois, la Direction interdépartementale des routes Centre-Est va procéder à l'élargissement à 3 mètres de la bande d'arrêt d'urgence de l'A47 dans le sens Saint-Étienne > Lyon entre les échangeurs n°10 (Givors-Ouest) et n°9.3 (Centre commercial).

Le chantier se déroulera essentiellement de jour avec des conditions de circulation et des mesures de gestion du trafic spécifiques qui seront détaillées dans un communiqué de presse.

Élargissement de la bande d'arrêt d'urgence à hauteur de Givors

L'objectif du projet est d'améliorer la sécurité des usagers de l'A47 afin de pouvoir stationner dans de meilleures conditions sur la bande d'arrêt d'urgence sans empiéter sur les voies de circulation en cas de panne, l'écoulement de trafic et notamment la circulation des véhicules de secours et l'exploitation par les services de la DIR Centre Est.

Les travaux consisteront à :

- élargir la bande d'arrêt d'urgence à 3,00 m sur une longueur de 1270 m dans le sens Saint-Étienne vers Lyon (sur la section se trouvant entre les magasins « Poltrone Sofa » et « Carrefour »),
- implanter un nouveau refuge (au niveau du magasin "Kiabi"),

- à mettre en conformité l'assainissement en créant des noues d'infiltration des eaux pluviales,
- à reprendre la signalisation horizontale pour réaffecter les largeurs de voies,

La Maîtrise d'Ouvrage de l'opération est assurée par la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIRCE).

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par le bureau d'étude INGEROP Conseil et Ingénierie.

Intervenants et information aux usagers

Intervenants

Le maître d'ouvrage

État

Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR Centre-Est)

Immeuble « La Villardière »

228, rue Garibaldi

69446 LYON Cedex 03

Le maître d'œuvre

Ingérop Conseil et Ingénierie (agence de Vienne)

30, avenue du Général Leclerc

Bâtiment ARETHA, Jazz Parc Espace

38200 Vienne

Les entreprises réalisant les travaux

EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES FOREZIENNE (mandataire)

Agence Rhône-Saône

542 rue Tony Garnier 69970 CHAPONNAY

EIFFAGE ROUTE CENTRE EST (co-traitant)

Établissement Rhône

7 rue des Sablières 69660 COLLONGES AU MONT D'OR

AER SENOZAN (co-traitant)

326 impasse du Pré d'Enfer 71260 SENOZAN

Information aux usagers

Sur toute la durée du chantier, la DIR Centre-Est met en place un dispositif d'information. Les usagers sont invités à s'informer des conditions de circulation sur :

- le site Internet de la DIR Centre-Est dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr ;
- le site Internet Bison futé bison-fute.gouv.fr et l'application Bison Futé ;
- les Panneaux à Messages Variables.

La DIR Centre-Est appelle les automobilistes à redoubler de vigilance aux abords du chantier, à ralentir et respecter la vitesse limite autorisée dans ces zones.

Il est important de garder une distance de sécurité suffisante à tout instant sur la route et de rester concentré afin de pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes.

La Direction Interdépartementale des Routes Centre Est, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTACT PRESSE

Emeline JOSE

com.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Pierre GOUDET

sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr

